

# RAPPORT BIENNAL 2024–25

Résultats clés d'exécution  
du budget programme



Organisation  
mondiale de la Santé

Burkina Faso

# RAPPORT BIENNAL 2024-25

Résultats clés d'exécution  
du budget programme



Organisation  
mondiale de la Santé

Burkina Faso

# Table de Matières

Abréviations et sigles	IV
Avant-propos	V
Résumé d'orientation	VI
Introduction	VIII



## **PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :** **01**

### **Couverture sanitaire universelle – élargir l'accès aux services essentiels**

1.1. Le pays est accompagné pour renforcer le système de santé et améliorer les prestations des services de santé essentiels	03
1.2. Le pays est appuyé pour renforcer la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, des adolescents et jeunes et des personnes âgées (SRMNIA-PA)	04
1.3. Renforcement de la gouvernance sanitaire et des capacités institutionnelles	06
1.4. Renforcement des ressources humaines pour la santé	06
1.5. Appui au développement et à la mise en œuvre de politiques équitables et intégrées de financement de la santé	07
1.6. Renforcement de la production et de l'analyse de l'information financière en santé pour éclairer les décisions	08
1.7. Amélioration de l'accès équitable aux produits médicaux, vaccins et technologies de santé	08
1.8. Lutte contre la résistance antimicrobienne (RAM)	09



## **PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 :** **11**

### **Urgences sanitaires – protéger les populations contre les menaces sanitaires**

2.1. Renforcement des capacités de préparation aux urgences	13
2.2. Réponse rapide aux urgences sanitaires aiguës	15



## **PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 :** **17**

### **Promotion de la santé et déterminants sociaux – améliorer la santé des populations**

---

- 3.1. Le pays est accompagné pour agir sur les déterminants sociaux de la santé 19
- 3.2. Le pays est accompagné pour renforcer l'accès équitable à la promotion de la santé et à des environnements favorables 20
- 3.3. Le pays est accompagné pour opérationnaliser des approches intégrées de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles (MNT) et des facteurs de risque 20
- 3.4. Le pays est accompagné dans la mise en œuvre des orientations normatives de l'OMS pour les services de conseil en nutrition, en alimentation et en sécurité sanitaire des aliments, afin d'améliorer l'état nutritionnel et la santé générale des populations 21
- 3.5. Changement climatique et santé 22



## **PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 :** **25**

### **Données, digitalisation, gouvernance**

---

- 4.1. Renforcement de la production de l'information et de la digitalisation pour l'action sanitaire 27
- 4.2. Le partage de l'information sanitaire 28
- 4.3. Suivi des impacts et des résultats du 13ème Programme général de travail de l'OMS (GPW13) 28
- 4.4. Renforcement des bases factuelles, de la priorisation et du suivi 29
- 4.5. Partenariats et mobilisation des ressources 29
- 4.6. Planification alignée aux priorités nationales 30
- 4.7. Communication 31



## **PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 :** **33**

### **Gestion des ressources**

---

- 5.1. Suivi et gestion des financements de la coopération 35
- 5.2. Gestion et développement du personnel 35
- 5.3. Développement et sécurisation des plateformes numériques 36
- 5.4. Environnement de travail sûr et efficace 36
- 5.5. Ressources et financement 37

Conclusion 39

Annexe : les 20 principaux donateurs du Bureau pays de l'OMS au Burkina Faso 40

---

# Abréviations et sigles

<b>AICS</b>	Agence italienne pour la coopération au développement	<b>PANSS</b>	Plan d'action national pour la sécurité sanitaire
<b>AMR / RAM</b>	Résistance aux antimicrobiens	<b>PF</b>	Planification familiale
<b>ANJE</b>	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	<b>PHC</b>	Primary Health Care (Soins de santé primaires)
<b>ARV</b>	Antirétroviraux	<b>PSA</b>	Poste de santé avancé
<b>BI</b>	Behavior Integrated (approche comportementale intégrée)	<b>RAM</b>	Résistance aux antimicrobiens
<b>CCS</b>	Stratégie de coopération avec les pays	<b>RSI</b>	Règlement sanitaire international
<b>CHR</b>	Centre hospitalier régional	<b>SAM</b>	Severe Acute Malnutrition
<b>CHU</b>	Centre hospitalier universitaire	<b>SDMPR</b>	Surveillance des décès maternels, périnataux et riposte
<b>CIM-11</b>	Classification internationale des maladies, 11e révision	<b>SGI</b>	Système de gestion des incidents
<b>CNPS</b>	Comptes nationaux du personnel de santé	<b>SIH</b>	Système d'information hospitalier
<b>CORUS</b>	Centre des opérations d'urgence sanitaire	<b>SNIS</b>	Système national d'information sanitaire
<b>CCLAT</b>	Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	<b>SRMNIA</b>	Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents
<b>CSC</b>	Communication pour la santé et le changement de comportement	<b>SPM</b>	Système de gestion des programmes
<b>DHIS2</b>	District Health Information Software 2	<b>STAR</b>	Strategic Tool for Assessing Risks
<b>DS</b>	District sanitaire	<b>SURGE</b>	Strengthening and Utilizing Response Groups for Emergencies
<b>DRS</b>	Direction régionale de la santé	<b>TB</b>	Tuberculose
<b>EEC/JEE</b>	Évaluation externe conjointe	<b>UHC</b>	Universal Health Coverage (Couverture sanitaire universelle)
<b>EPP</b>	Évaluation des pratiques professionnelles	<b>VIH</b>	Virus de l'immunodéficience humaine
<b>FOSAB</b>	Formation sanitaire amie des bébés	<b>VBG</b>	Violences basées sur le genre
<b>GPW13</b>	Treizième programme général de travail de l'OMS	<b>WHOPEN</b>	WHO Package of Essential Noncommunicable Disease Interventions
<b>GPW14</b>	Quatorzième programme général de travail de l'OMS		
<b>HeRAMS</b>	Health Resources Availability Monitoring System		
<b>HOSCO</b>	Hôpital Saint-Camille de Ouagadougou		
<b>IEHK</b>	Interagency Emergency Health Kit		
<b>IHAB</b>	Initiative Hopitaux amis des bébés		
<b>INFOSAN</b>	International Food Safety Authorities Network		
<b>IST</b>	Infections sexuellement transmissibles		
<b>MAS</b>	Malnutrition aiguë sévère		
<b>MCAT</b>	Multi-Country Assignment Team		
<b>MNT</b>	Maladies non transmissibles		
<b>MS</b>	Ministère de la Santé		
<b>MTN</b>	Maladies tropicales négligées		
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable		
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé		
<b>ONSP</b>	Observatoire national de la santé publique		

# Avant-propos



« Face à ces défis, le partenariat stratégique entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a permis de maintenir et d'amplifier des actions essentielles pour protéger la santé des populations, renforcer la résilience du système sanitaire et progresser vers la couverture sanitaire universelle. »

## **Dr Seydou Coulibaly**

Représentant (pi) de l'OMS au Burkina Faso

Au cours du biennium 2024–2025, le bureau pays de l'OMS au Burkina Faso a continué d'évoluer dans un contexte sanitaire et humanitaire particulièrement exigeant, marqué par la crise sécuritaire dans certaines zones, les déplacements massifs de populations, les effets du changement climatique et la pression croissante sur un système de santé déjà fragile. Face à ces défis, le partenariat stratégique entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a permis de maintenir et d'amplifier des actions essentielles pour protéger la santé des populations, renforcer la résilience du système sanitaire et progresser vers la couverture sanitaire universelle.

Ce rapport biennal témoigne de l'engagement constant de l'OMS à soutenir le pays par une assistance technique de haut niveau, un leadership en matière de coordination, un plaidoyer fondé sur l'évidence et un appui opérationnel ciblé, au service des priorités nationales. Les résultats présentés reflètent des avancées mesurables dans le renforcement des services essentiels, la préparation et la réponse aux urgences sanitaires, la promotion de la santé, la digitalisation des systèmes d'information et l'amélioration de la gouvernance du secteur de la santé.

L'OMS a joué un rôle catalyseur en mobilisant les partenaires, en facilitant le dialogue politique, en renforçant les capacités nationales et en soutenant l'innovation, tout en plaçant l'équité et la protection des populations les plus vulnérables au cœur de ses interventions. Ces acquis ont été rendus possibles grâce à la collaboration étroite avec les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers, les agences du système des Nations Unies, la société civile et les communautés. Alors que le pays s'engage dans une nouvelle phase de réformes alignées au quatorzième programme général de travail (GPW14), l'OMS réaffirme sa détermination à accompagner le Burkina Faso dans la consolidation de ses progrès, l'accélération des transformations structurelles et le renforcement de la résilience sanitaire, afin que chaque Burkinabè puisse accéder à des services de santé de qualité, sans difficulté financière.

# Résumé d'orientation

L'OMS a joué un rôle déterminant dans l'appui technique, la coordination multisectorielle, le plaidoyer et le soutien opérationnel. En dépit d'un contexte marqué par l'insécurité dans certaines zones, les déplacements massifs de populations et la vulnérabilité du système de santé, l'Organisation a contribué à obtenir des résultats mesurables dans plusieurs domaines prioritaires avec des réalisations clés détaillées ci-dessous.



## Renforcement du système de santé :

la mise à l'échelle des interventions du package **WHOPEN dans six districts** a amélioré la prise en charge des maladies non transmissibles. L'OMS a appuyé le développement de **l'annuaire statistique national ainsi que des comptes nationaux de ressources humaines, facilitant la planification du personnel de santé**, la formation et l'intégration de nouveaux agents dans les zones rurales. L'OMS a renforcé les capacités nationales en matière de production régulière des indicateurs de dépenses de santé pour le suivi de la couverture sanitaire universelle. Elle a également soutenu la production participative des rapports de performance périodiques, ainsi que leur validation, au moyen d'un dialogue impliquant toutes les parties prenantes, sous le leadership des autorités sanitaires nationales. Plus de **70 500 personnes** ont bénéficié directement du renforcement de l'offre de soins dans huit districts prioritaires grâce à la dotation de **150 kits IEHK, 15 kits traumatologiques, 100 kits de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (SAM) et 4 tentes médicales**.



## Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile :

**plus de 500 prestataires de soins** ont été formés à la planification familiale et à la santé reproductive, et des **unités mobiles de santé** ont été déployées dans des zones reculées. Plus de **75 000 bénéficiaires**, dont 30 % de jeunes et d'adolescents, ont eu accès à des services de santé reproductive. Par ailleurs, des **kits d'urgence** ont été distribués **dans plus de 100 structures de santé**, et des campagnes de rattrapage ont permis de vacciner **plus de 1,2 million d'enfants**, réduisant ainsi les risques de flambées épidémiques. La lutte contre la poliomyélite a permis de vacciner **plus de 2 millions d'enfants par round**, atteignant **un taux de couverture supérieur à 99 % dans 26 districts à haut risque**, avec l'appui de **15 experts nationaux et internationaux** mobilisés par l'OMS. En outre, **75 acteurs des CHR et des CMA, ainsi que des acteurs humanitaires, ont bénéficié d'une remise à niveau sur le Dispositif minimum en situation d'urgence pour la santé sexuelle et reproductive (DMU SSR) et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG)**. Par ailleurs, dans le cadre de la Surveillance des décès maternels, périnataux et la riposte (SDMPR), l'OMS a soutenu la mise en place d'un système innovant de gestion des incidents (SGI) visant à éliminer les décès maternels et périnataux évitables. Aussi, avec l'appui de l'équipe pays, **un nouveau plan stratégique SRMNIA-PA 2025–2030 a été élaboré et validé**.



## Préparation et riposte aux urgences sanitaires :

l'OMS a permis le renforcement des capacités nationales de prévention, de détection et de réponse aux urgences sanitaires, notamment par **la conduite de l'évaluation externe conjointe**, exercice recommandé par le Règlement sanitaire international, **l'élaboration du PANSS 2025–2029 et le renforcement de la coordination One Health**. Les systèmes de surveillance ont été modernisés **par la formation de plus de 27 000 acteurs multisectoriels**, l'amorce de la digitalisation du système d'alerte précoce et l'amélioration de la notification en temps réel des événements sanitaires, appuyées par la mise à disposition d'outils opérationnels adaptés. Le capital humain et les capacités structurelles ont été durablement renforcés grâce à la formation d'experts spécialisés (SURGE, gestion des urgences, maladies à haut risque), à l'élaboration de multiples plans de contingence, à l'organisation d'exercices de simulation et au développement d'infrastructures critiques telles que les centres d'opérations d'urgence. En parallèle, **plus de 250 000**

**personnes dans des zones d'accès difficile ont bénéficié de soins essentiels grâce aux cliniques mobiles, aux postes de santé avancés (PSA) et aux points de santé communautaires** mis en place avec l'appui de l'OMS dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Sahel, ce qui a amélioré la couverture des populations déplacées et isolées. En préparation aux urgences, des procédures opérationnelles standardisées (POS) ont été mises en place aux points d'entrée, et des exercices de simulation One Health ont été organisés pour renforcer la coordination intersectorielle face aux menaces zoonotiques et climatiques.



### **Lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles :**

l'OMS a facilité la distribution de **15 millions de moustiquaires imprégnées**. La **vaccination antipaludique a été déployée dans les 70 districts sanitaires**, protégeant plusieurs millions d'enfants, tandis que **les campagnes de chimioprévention saisonnière ont couvert plus de 5 millions d'enfants**. **Plus de 303 tonnes de médicaments** et de produits de santé ont été acheminées dans 16 districts et au CHR de Dori dans le cadre de la convention entre le MS et l'OMS. En avril 2025, le Burkina Faso a adopté, avec l'appui de l'OMS, un **décret interdisant le tabac dans les lieux publics et les transports**. **Plus de 500 000 personnes** ont été sensibilisées aux facteurs de risque et aux comportements favorables à la santé. Avec l'appui de l'OMS, le pays a renforcé son cadre normatif et opérationnel en nutrition et sécurité sanitaire des aliments, en alignant le protocole national de prévention et prise en charge de la malnutrition aigue (PPCIMA) sur les directives de l'OMS, **en finalisant le Plan multisectoriel 2025-2029**, en améliorant les capacités de prise en charge dans neuf centres, en **dotant des kits pour la prise en charge de 2 000 cas de MAS et en dépistant plus de 48 000 enfants malnutris**.



### **Données, digitalisation et gouvernance :**

l'OMS a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale de santé numérique 2025–2029, de la stratégie du système national d'information 2026–2030, ainsi qu'à la mise en œuvre de la Classification internationale des maladies, version 11 (CIM 11), **avec un lancement dans quatre hôpitaux de référence**. Plus de **800 experts nationaux** ont été formés à la collecte, à l'analyse et à l'interprétation des données de décès et causes de décès. De plus, le pays a **élaboré un dossier d'investissement pour la santé digitale, complémentaire à l'architecture d'entreprise nationale**. L'OMS a aussi appuyé **le lancement de la nouvelle plateforme nationale de l'Observatoire de santé publique**, qui a marqué un tournant majeur pour l'accès équitable à l'information sanitaire, tandis que l'appui à la production régulière de bulletins épidémiologiques (paludisme, VIH, TB) a renforcé l'utilisation des données pour l'action et la redevabilité. De même, le bureau-pays a **coordonné le développement d'un « Compendium de bonnes pratiques » en santé publique, en collaboration avec le Bénin, le Niger et le Togo**. Cet outil permet d'apprécier les interventions et innovations susceptibles d'être mises à l'échelle pour améliorer l'accès aux services de santé.

Au total, ces résultats témoignent de la **résilience du système de santé burkinabè** et de l'impact concret de l'appui de l'OMS. Les défis restent toutefois significatifs : la **faible couverture des soins postnatals**, le **besoin de financement encore plus élevé malgré les efforts consentis par le Gouvernement**, la **fragmentation des systèmes d'information** et les **contraintes sécuritaires** continuent de limiter la portée des interventions. Enfin, le Burkina Faso a réalisé des avancées notables grâce au partenariat stratégique avec l'OMS, qui demeure un catalyseur clé pour la consolidation des acquis, la mise à l'échelle des innovations et l'accélération des progrès vers la couverture sanitaire universelle et la résilience sanitaire.

# Introduction



Le présent rapport biennal 2024–2025 rend compte des résultats obtenus par l'Organisation mondiale de la Santé au Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre du Treizième Programme général de travail (GPW13) et de la Stratégie de coopération avec le pays (CCS). Il met en évidence la contribution de l'OMS au renforcement du système de santé national, à la protection des populations contre les urgences sanitaires et à l'amélioration durable des déterminants de la santé, dans un environnement complexe et en constante évolution.

Structuré autour de cinq priorités stratégiques du GPW13, le rapport présente les progrès réalisés dans : **1. l'élargissement de l'accès aux services essentiels de santé, 2. la préparation et la riposte aux urgences sanitaires, 3. la promotion de la santé et l'action sur les déterminants sociaux, 4. la digitalisation, les données et la gouvernance sanitaire, et 5. la gestion efficiente des ressources humaines, financières et logistiques.**

Au-delà des réalisations techniques, ce rapport illustre la valeur ajoutée de l'OMS en tant que partenaire de confiance du Gouvernement, acteur clé du système des Nations Unies et plateforme de coordination multisectorielle. Il met en lumière des résultats chiffrés, des réformes structurantes, des innovations opérationnelles et des leçons apprises, tout en identifiant les défis persistants qui appellent à un engagement renforcé.

À l'aube du cycle GPW14, ce document constitue à la fois un bilan des progrès accomplis et un socle stratégique pour orienter les actions futures, dans la perspective d'un système de santé burkinabè plus équitable, plus performant et plus résilient au service des populations.

# PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

Couverture  
sanitaire  
universelle –  
élargir l'accès  
aux services  
essentiels

L'OMS a appuyé le renforcement des systèmes de santé burkinabè en mettant à l'échelle le programme WHOPEN dans six districts de santé, améliorant la planification et la disponibilité des médicaments essentiels pour la lutte contre les maladies non transmissibles. Les résultats montrent une couverture chimiopréventive des MTN de 76%, un taux de succès au traitement de la tuberculose de 84%, et plus de 99% des cas de paludisme correctement pris en charge, tandis que près de 100% des personnes vivant avec le VIH dans la file active accèdent à un traitement avec une prévalence du VIH de 0,5%. En santé reproductive et infantile, plus de 500 prestataires ont été formés, des unités mobiles ont été déployées et des kits d'urgence ont été distribués, bénéficiant à 75 000 personnes, tandis que 1,2 million d'enfants ont été vaccinés en rattrapage. Cependant, la couverture postnatale reste faible, se situant à 36.7%, ce qui demeure un défi majeur.

L'OMS a également soutenu la gouvernance en produisant les comptes nationaux des ressources humaines de 2023 et 2024, et en améliorant la transparence budgétaire à travers les rapports de comptes de santé de 2022 et 2023. Enfin, des avancées notables ont été enregistrées dans l'accès équitable aux produits médicaux et dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, avec un plan national de communication financé et exécuté presque intégralement.



### Plus de 5 millions d'enfants

ont bénéficié de la chimioprévention saisonnière contre le paludisme



### Plus de 500 prestataires de soins

ont été formés à la prestation de services adaptés aux femmes, aux adolescents et aux jeunes



### Plus de 75 000 bénéficiaires

ont accédé à des services de planification familiale et de consultations prénatales grâce aux unités mobiles de santé



### 90 % des enfants ciblés vaccinés

grâce à la progression de la couverture vaccinale infantile avec l'appui de l'OMS



### Plan Stratégique SRMNIA-PA élaboré

avec l'appui technique de l'OMS



### Dialogues stratégiques soutenus par l'OMS

sensibilisation des décideurs aux principes de l'équité et de l'efficacité dans la mobilisation des ressources



### Rapports sur la disponibilité et l'accessibilité

élaboration soutenue par l'OMS concernant les médicaments essentiels, les vaccins et les examens traceurs



### Documents nationaux de surveillance RAM

développement de cadres de suivi intégrés au système global avec l'appui de l'OMS

## 1.1. Le pays est accompagné pour renforcer le système de santé et améliorer les prestations des services de santé essentiels

Au Burkina Faso, l'OMS a facilité la mise à jour et la diffusion du guide de diagnostic et de traitement à l'intention des formations sanitaires du premier contact en vue de renforcer le socle des soins primaires et la qualité des soins. L'OMS a renforcé la capacité nationale de collecte et d'analyse des données, favorisant la participation du pays aux rapports mondiaux sur le paludisme, la tuberculose et les hépatites. Des plateformes de données ont été mises en place et les bulletins de veille sanitaire ont été régulièrement actualisés, améliorant ainsi la disponibilité et l'utilisation des informations pour la prise de décision.



### Plus de 5 millions d'enfants

ont bénéficié de la chimioprévention saisonnière contre le paludisme

### et plus de 15 millions

de moustiquaires ont été distribuées

Sur le plan stratégique, l'OMS a appuyé l'élaboration de plans intégrés, tels que la stratégie nationale contre le VIH, les IST et les hépatites virales, la triple élimination VIH-hépatite B-syphilis, ainsi que le plan stratégique contre les maladies tropicales négligées. Ces documents structurants définissent des indicateurs de suivi et orientent les actions prioritaires. La révision des directives nationales constitue un autre volet majeur. Les protocoles de prise en charge de la tuberculose, du paludisme, du VIH, des MTN et des hépatites ont été actualisés selon les standards internationaux, intégrant les nouvelles recommandations sur la co-infection TB-VIH, la résistance aux antituberculeux, ainsi que l'algorithme de dépistage à trois tests pour le VIH. Les interventions de santé publique soutenues par l'OMS ont eu un impact direct sur la population : **plus de 5 millions d'enfants ont bénéficié de la chimioprévention saisonnière contre le paludisme et plus de 15 millions de moustiquaires ont été distribuées.** Des enquêtes sur la résistance aux antirétroviraux ont été menées, et des traitements de masse ont été organisés contre les maladies tropicales négligées (MTN).



1
2
3
4
5

Avec l'appui de l'OMS, la prise en charge de certaines maladies transmissibles prioritaires a produit les résultats suivants : la couverture du traitement préventif des MTN à chimioprévention a atteint 76 %, le taux de succès du traitement pour les nouveaux cas de tuberculose s'est élevé à 84 %, et plus de 99 % des cas de paludisme présumés ou confirmés ont reçu une prise en charge conforme aux normes. Par ailleurs, la prévalence du VIH est passée à 0,5 %. De plus, selon la cascade des soins des « 95-95-95 », en 2024, les données programmatiques donnaient 89 % de personnes qui connaissent leur statut VIH, 89 % de personnes (VIH positif) mises sous traitement ARV et 59 % personnes (VIH positif) ayant une charge virale supprimée. Par ailleurs, le dépistage de la drépanocytose a concerné 5,3 % de la population cible.

Concernant la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) à travers l'élaboration d'un plan la stratégie nationale de lutte contre les MNT (2024–2028) la mise en œuvre de WHOPEN dans six districts sanitaires (dans les régions du Nord et du Centre-Sud) à travers notamment le renforcement des capacités des personnels de santé et les agents de santé à base communautaire (soit un total de 965 agents) ; la dotation des guides techniques et les équipements WHOPEN et les consommables (656 glucomètres, 666 lancettes et 666 Bandelettes) pour le diagnostic rapide et la prise en charge des MNT.

## 1.2. Le pays est appuyé pour renforcer la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, des adolescents et jeunes et des personnes âgées (SRMNIA-PA)



### Plus de 500 prestataires de soins

ont été formés à la prestation de services adaptés aux femmes, aux adolescents et aux jeunes

Dans le domaine de la santé reproductive, l'OMS a renforcé son appui à travers divers axes complémentaires. Plus de **500 prestataires de soins** ont été formés à la prestation de services adaptés aux femmes, aux adolescents et aux jeunes. Ce soutien a permis **d'intégrer la contraception d'urgence** ainsi que la prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre (VBG) au sein des structures sanitaires. Pour optimiser la qualité des prestations de SRMNIA, les outils et fiches techniques SRMNIA (PF-SAA-ISG-SRAJ), élaborés en 2021, ont été révisés avec l'appui de l'OMS et diffusés auprès des acteurs des 13 directions régionales (DRS) et des 70 districts sanitaires (DS) du pays. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des compétences, 160 praticiens (anesthésistes, gynécologues et sages-femmes) ont bénéficié d'une formation « SAFE OBSTETRIC » dispensée dans les quatre principaux centres hospitaliers universitaires (CHU) du pays : Bogodogo, Tandangogo, Yalgado et Sourou-Sanou. En outre, 66 membres des sociétés savantes et des ordres professionnels ont suivi un renforcement des capacités axé sur l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP). Parallèlement, 66 acteurs des directions techniques et régionales ont été formés à la gestion et au transfert de compétences en santé sexuelle et reproductive, tandis que 66 formateurs nationaux ont renforcé leurs connaissances en management opérationnel des soins en santé sexuelle et reproductive.



### Plus de 75 000 bénéficiaires

ont accédé à des services de planification familiale et de consultations prénatales grâce aux unités mobiles de santé

Dans le cadre du plan de réponse à la crise humanitaire, une centaine d'acteurs des hôpitaux régionaux et des hôpitaux de district ont bénéficié d'une remise à niveau sur le Dispositif minimum en situation d'urgence pour la santé sexuelle et reproductive (DMU SSR) et **sur la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), en particulier sur la prévention et la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels dans les six régions à défi sécuritaire**. Des **unités mobiles de santé** ont été déployées dans les zones reculées et fragiles, permettant à plus de **75 000 bénéficiaires**, dont **30 % de jeunes et**



## 90 % des enfants ciblés vaccinés

grâce à la progression de la couverture vaccinale infantile avec l'appui de l'OMS

d'adolescents, d'accéder à des services de planification familiale et de consultations prénatales. Dans les contextes humanitaires, des **kits de santé reproductive d'urgence** ont été distribués dans plus de 100 structures sanitaires, assurant la continuité des soins aux populations déplacées et aux communautés hôtes. Sur le plan communautaire, des campagnes de sensibilisation et d'éducation à la santé reproductive ont touché plus de **250 000 personnes**, contribuant à accroître le recours aux méthodes contraceptives modernes. Avec l'appui de l'OMS, la couverture vaccinale infantile a également progressé, avec **90 % des enfants ciblés vaccinés et plus de 1,2 million d'enfants rattrapés lors des** campagnes de vaccination. Toutefois, la couverture postnatale reste préoccupante : **se situant à 36.7 %**, révélant un besoin urgent d'intensifier les efforts dans ce domaine. L'OMS a apporté un appui financier et technique pour l'élaboration des directives nationales, des normes et des procédures en communication pour la santé (CSC) intégrant l'approche « Behavior Integrated » (BI) pour la promotion de la santé reproductive et de la planification familiale (SR/PF). Des modules de formation ont été élaborés, ce qui a permis le renforcement des capacités de 23 formateurs nationaux issus du niveau central, de la société civile, de l'université, de sociétés savantes et de partenaires financiers, chargés de la dissémination de cette stratégie au niveau opérationnel.



## Plan Stratégique SRMNIA-PA élaboré

avec l'appui technique de l'OMS

Grâce à l'accompagnement technique et financier de l'OMS, le pays a franchi une étape majeure avec **l'élaboration et la validation du nouveau plan stratégique en santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescent et personnes âgées (SRMNIA-PA) pour la période 2025–2030**. Ce plan constitue désormais le cadre national de référence pour guider efficacement les interventions en faveur de la santé des mères, des enfants, des adolescents, des jeunes et des personnes âgées. Les politiques, normes, protocoles et directives nationales ont été actualisés, intégrant les dernières recommandations de l'OMS, ce qui a permis d'harmoniser et d'accroître la qualité des soins.

En matière de santé des personnes âgées, l'appui de l'OMS a permis de renforcer la visibilité et la prise en charge de ce groupe à travers **la commémoration régulière de la Journée internationale des personnes âgées (JIPA), marquée par des conférences**

**thématiques sur la santé et l'auto-soin, ainsi que par des activités de bien-être telles que des séances publiques de yoga.** Par ailleurs, la création d'un guide national des critères d'amitié avec les aînés et le développement d'outils opérationnels pour l'initiative « Burkina Faso amis des aînés » représentent des avancées concrètes, traduisant l'engagement du pays à améliorer la qualité de vie et l'inclusion des personnes.

### BOX 1. Système de gestion des incidents de décès maternels

Pour atteindre l'objectif 3 des ODD à l'horizon 2030 et permettre de réduire la mortalité maternelle à moins de 70 pour 100 000 naissances vivantes, la mortalité des nouveau-nés à 12 pour 1 000 naissances, la mortalité des enfants de moins de cinq ans à 25 pour 1 000 naissances ; le ministère de la Santé a procédé à la nomination d'un gestionnaire du système d'incident (SGI) pour les décès maternels. Ceci a été suivi de la mise en place des comités d'audit et d'un comité d'orientation stratégique (COS). L'OMS a accompagné le ministère de la santé à l'élaboration du guide d'audit des décès maternels, périnataux et la riposte, le renforcement des stratégies de surveillance des décès maternels, néonataux et la riposte (SDMNR) rendue effective au Burkina Faso à travers : la tenue régulière des cadres de coordination et de suivi mensuelle du système de gestion des incidents de décès maternel, la mobilisation des acteurs notamment les gouverneurs de région, des directeurs régionaux de santé, les journalistes et communicateurs en faveur du système de gestion des incidents (SGI) ; des sorties d'investigation des structures hospitalières enregistrant un nombre important de décès maternels, et l'élaboration d'un document organisationnel de référence contre-référence des urgences obstétricales et néonatales.

## 1.3. Renforcement de la gouvernance sanitaire et des capacités institutionnelles

Le Burkina Faso a consolidé ses capacités de gouvernance sanitaire grâce à l'appui de l'OMS. En 2024–2025, l'Organisation a accompagné la mise en œuvre et le suivi du **Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2021–2030, notamment par l'élaboration des plans stratégiques des programmes prioritaires** et des plans opérationnels annuels des structures de santé pour la période 2024–2025. Ces plans servent de cadre stratégique pour orienter les priorités du secteur, aligner les partenaires et renforcer la cohérence des interventions. L'OMS a également facilité l'intégration d'outils modernes de suivi et de reddition de comptes, tels que l'utilisation d'indicateurs harmonisés et la mise à jour des données sur les plateformes nationales. L'adoption de ces mécanismes a permis une meilleure allocation des ressources et une gestion plus transparente. L'impact se mesure à travers l'amélioration de la redevabilité et la montée en puissance du leadership national. Les dialogues politiques annuels, soutenus par l'OMS, ont permis d'associer les différents acteurs (gouvernement, partenaires techniques et financiers, société civile) autour d'une vision commune de la santé publique.

## 1.4. Renforcement des ressources humaines pour la santé

La question des ressources humaines demeure au cœur des défis structurels du système de santé burkinabè. L'OMS a soutenu la production et la diffusion des **comptes nationaux des personnels de santé (CNPS) de 2023 et 2024**, permettant au Ministère de la Santé de disposer de données actualisées pour orienter la planification et le redéploiement du personnel. Parallèlement, l'OMS a appuyé le recrutement et la

formation de nouveaux agents, notamment dans les zones rurales et fragiles. Cet appui s'est accompagné d'initiatives de renforcement des capacités, notamment par des sessions de formation continue portant sur l'épidémiologie, la gestion des urgences et la communication des risques. Ces actions ont permis non seulement de pallier partiellement les déficits de personnel, mais aussi d'améliorer la qualité des services rendus.



### Dialogues stratégiques soutenus par l'OMS

sensibilisation des décideurs aux principes de l'équité et de l'efficacité dans la mobilisation des ressources

## 1.5. Appui au développement et à la mise en œuvre de politiques équitables et intégrées de financement de la santé

Dans le cadre du renforcement du financement de la santé, l'OMS a appuyé l'organisation de plusieurs **dialogues stratégiques** sur la gouvernance financière. Ces sessions ont permis de sensibiliser les décideurs aux principes de l'équité et de l'efficacité dans la mobilisation et l'allocation des ressources. En parallèle, l'OMS a soutenu la préparation et la diffusion des **rapports de comptes de santé, qui offrent** une visibilité accrue sur les flux financiers du secteur. Ces outils renforcent la capacité du pays à suivre ses dépenses, notamment leur montant, leurs sources, leur répartition, leur utilisation et, surtout, à plaider pour une mobilisation accrue des ressources.

### BOX 2. Projet « Soutien au Système Sanitaire du Burkina Faso pour l'Accès Universel à la Santé »

Le bureau-pays a obtenu un financement de l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS) dans le cadre du projet « Soutien au Système Sanitaire du Burkina Faso pour l'Accès Universel à la Santé », d'un montant total de 2 133 947 euros. Ce financement a permis à l'OMS d'appuyer le Ministère de la Santé dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), ainsi que l'hôpital Saint-Camille de Ouagadougou, notamment pour renforcer sa capacité technique et opérationnelle.

L'appui apporté au plateau technique de l'hôpital Saint-Camille de Ouagadougou (HOSCO) visait à assurer une prise en charge accessible et de haute qualité des patients, à mettre en place l'architecture physique du système d'information hospitalier (SIH), à rénover l'infrastructure hospitalière, y compris la clôture et les accès ainsi qu'à installer un système de vidéosurveillance et de sécurité incendie. Les travaux d'équipement et la fourniture de matériel médico-technique ont concerné plusieurs services : chirurgie, cardiologie, gastro-entérologie, gynécologie-obstétrique, imagerie médicale, kinésithérapie, laboratoire, néonatalogie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie (ORL), pneumologie et urgences médico-chirurgicales. Par ailleurs, une centrale moderne de production de gaz et de fluides médicaux a été installée et raccordée au service des urgences médico-chirurgicales.

En ce qui concerne le système d'information, l'architecture physique du système informatique hospitalier a été optimisée afin d'assurer une meilleure accessibilité de l'information sanitaire aux différents services, y compris aux décideurs. À cet effet, plusieurs réalisations spécifiques peuvent être mentionnées : (i) le câblage du réseau et l'interconnexion des bâtiments, (ii) l'aménagement du datacenter ainsi que le renforcement des serveurs et du système de climatisation, (iii) la dotation de dix ordinateurs, ainsi que de logiciels de sécurité et de bureautique, pour les utilisateurs, et (iv) l'installation de 13 switch dans les bâtiments concernés pour améliorer le réseau informatique. Ces investissements constituent une base solide pour l'opérationnalisation d'un système d'Information hospitalier (SIH).

## 1.6. Renforcement de la production et de l'analyse de l'information financière en santé pour éclairer les décisions

Avec l'appui de l'OMS, le Burkina Faso a amélioré ses capacités en matière de production et d'utilisation de données probantes. **Les rapports 2022 et 2023 des comptes de santé ont été finalisés et diffusés**, intégrant désormais des modules de suivi des dépenses liées aux urgences et aux maladies chroniques. Des mécanismes de coordination multisectoriels ont été mis en place pour harmoniser la collecte et l'analyse des données, notamment via la plateforme DHIS2 renforcée. L'OMS a également appuyé la formation d'experts nationaux et régionaux à l'utilisation d'outils analytiques, ce qui a permis d'améliorer la qualité et la pertinence des informations disponibles pour la prise de décision.

## 1.7. Amélioration de l'accès équitable aux produits médicaux, vaccins et technologies de santé

L'OMS a soutenu l'élaboration et la diffusion des **rapports sur la disponibilité et l'accessibilité des médicaments essentiels, des vaccins et des examens traceurs**.

Des actions spécifiques ont visé à renforcer la chaîne d'approvisionnement et la bonne gouvernance, et à limiter les ruptures de stock, notamment dans les zones à accès difficile. La production locale de produits pharmaceutiques a fait l'objet d'une attention particulière, notamment par la sensibilisation aux bonnes pratiques de fabrication et la préqualification par l'OMS au profit des producteurs locaux. En parallèle, l'OMS a contribué à l'amélioration des mécanismes de suivi des prix et de la qualité des médicaments disponibles sur le marché, en partenariat avec l'agence nationale de régulation pharmaceutique.



### Rapports sur la disponibilité et l'accessibilité

élaboration soutenue par l'OMS concernant les médicaments essentiels, les vaccins et les examens traceurs



## 1.8. Lutte contre la résistance antimicrobienne (RAM)



### Documents nationaux de surveillance RAM

développement de cadres de suivi intégrés au système global avec l'appui de l'OMS

La lutte contre la RAM a été une priorité de l'agenda sanitaire national. L'OMS a appuyé le **développement de documents nationaux de surveillance RAM**, intégrés au système global de suivi. Un plan de communication adapté a été conçu et diffusé, pour la sensibilisation et l'éducation des professionnels de santé ainsi que des communautés sur les risques liés à la mauvaise utilisation des antibiotiques. Sur le plan opérationnel, l'OMS a soutenu des formations, l'extension du réseau de laboratoires impliqués et la collecte de données de surveillance de la RAM afin d'acquérir une meilleure connaissance de l'ampleur de la résistance dans le pays. **Une solution digitale « Antibio » de mesure de l'antibiogramme a été déployée** dans les laboratoires impliqués dans la surveillance. Des modules de formation sur le bon usage des antibiotiques ont également été développés.



1

2

3

4

5



# PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

Urgences  
sanitaires –  
protéger les  
populations  
contre les  
menaces  
sanitaires

L'ensemble des interventions menées dans le cadre de la priorité stratégique 2 ont permis de renforcer considérablement la préparation, la détection et la réponse aux urgences sanitaires au Burkina Faso. L'OMS a agi à la fois comme un partenaire technique (formation d'experts SURGE, renforcement de la surveillance numérique), un acteur opérationnel (fourniture de kits, déploiement de cliniques mobiles, transport aérien de matériel) et un catalyseur de coordination entre le gouvernement, les partenaires techniques et humanitaires. Les résultats sont tangibles : une couverture accrue des services d'urgence, une détection plus rapide des menaces, une réduction des délais de réponse et un accès amélioré aux soins pour les populations les plus vulnérables.



### **Plan PANSS 2025–2029**

élaboré suite à l'évaluation des capacités du RSI pour renforcer la sécurité sanitaire nationale



### **Plus de 27 000 acteurs**

de la santé, de l'élevage et de l'environnement formés à la détection des événements inhabituels



### **100 experts multisectoriels SURGE**

formés et intégrés au sein des dispositifs nationaux de réponse rapide pour renforcer la résilience du système



### **Plus de 70 agents**

formés en biosécurité pour garantir la manipulation sécurisée des agents pathogènes



### **Plus de 879 000 personnes**

ciblées par des campagnes de vaccination réactive dans les zones à risque pour maîtriser les épidémies



### **58 tonnes de médicaments**

et d'équipements médicaux acheminés vers les zones difficiles d'accès pour assurer la continuité des soins

## 2.1. Renforcement des capacités de préparation aux urgences

Au cours de la période 2024–2025, l’OMS a assuré un leadership technique structurant dans le renforcement des capacités nationales en matière de prévention, de préparation et de riposte aux urgences sanitaires au Burkina Faso. L’appui apporté a permis des avancées tangibles sur les plans normatif, opérationnel, humain et logistique, contribuant à améliorer durablement la résilience du système de santé face aux crises épidémiques, climatiques et humanitaires. Le pays, grâce aux ressources du « Pandemic Funds », a pu atteindre des résultats significatifs dans le renforcement de la surveillance sanitaire, de la détection précoce des événements de santé publique et du système national de laboratoires.

### 2.1.1. Renforcement de la surveillance et de la gouvernance sanitaire

Le projet a permis de consolider le système national de surveillance intégrée, grâce à l’appui technique de l’OMS pour la conduite de **l’Évaluation Externe Conjointe (EEC/ JEE) et de l’auto-évaluation des capacités du RSI**. Ces démarches ont abouti à l’identification des vulnérabilités et des priorités nationales, ainsi qu’à l’élaboration de recommandations opérationnelles, qui alimentent la planification stratégique, dont **le Plan d’Action National pour la Sécurité Sanitaire (PANSS 2025–2029)**. Plusieurs documents normatifs et procédures standardisées ont été validés afin de mieux gérer les incidents et de renforcer la coordination One Health. L’OMS a également soutenu la mise en œuvre de **la surveillance basée sur les événements, en formant plus de 27 000 acteurs de la santé, de l’élevage et de l’environnement** à la détection et à en mettant disposition 800 tablettes, 8 000 boîtes à images pour la notification des événements inhabituel. Par ailleurs, l’OMS a renforcé la surveillance basée sur les indicateurs en facilitant la digitalisation du système d’alerte précoce, ce qui permet la notification en temps réel des signaux sanitaires depuis les établissements jusqu’au niveau central.



### Plan PANSS 2025–2029

élaboré suite à l’évaluation des capacités du RSI pour renforcer la sécurité sanitaire nationale



### Plus de 27 000 acteurs

de la santé, de l’élevage et de l’environnement formés à la détection des événements inhabituels





### 2.1.2. Renforcement de la détection précoce des événements de santé publique



#### 100 experts multisectoriels SURGE

formés et intégrés au sein des dispositifs nationaux de réponse rapide pour renforcer la résilience du système

Le projet a permis de renforcer durablement le capital humain national, pierre angulaire de la résilience du système de santé, **en formant et intégrant 100 experts multisectoriels de SURGE au sein des dispositifs nationaux de réponse rapide.** Ce progrès s’est accompagné de la révision des modules PHEM, de la formation de plus **de 60 acteurs nationaux en gestion des urgences sanitaires, de 80 membres du cadre One Health à la préparation et à la réponse, ainsi que de 35 acteurs à la gestion des afflux massifs de blessés.** L’expertise nationale sur les maladies à haut risque épidémique a également été consolidée grâce à **la formation spécialisée de 66 acteurs One Health aux fièvres hémorragiques virales.** Parallèlement, les capacités structurelles ont été développées par l’évaluation nationale des risques sanitaires via l’outil STAR, l’élaboration d’un plan national de préparation et de réponse, la création de multiples plans de contingence pour diverses menaces (choléra, dengue, canicule, rougeole, méningite, grippe pandémique, Mpox), l’organisation d’exercices de simulation multisectoriels et l’utilisation de l’outil Simex pour tester et améliorer la coordination. Enfin, des plans architecturaux ont été élaborés pour réhabiliter un Centre des Opérations d’Urgence Sanitaire (CORUS) régional à Bobo-Dioulasso, renforçant les infrastructures d’intervention d’urgence du pays.

### 2.1.3. Renforcement du système national de laboratoires



#### Plus de 70 agents

formés en biosécurité pour garantir la manipulation sécurisée des agents pathogènes

Le renforcement du système national de laboratoires a permis d’obtenir des avancées majeures, notamment par l’amélioration de la qualité, de la biosécurité et des capacités de surveillance des menaces émergentes. L’élaboration de SOPs pour la supervision intégrée des laboratoires et la définition d’une stratégie nationale de surveillance génomique ont positionné le pays à la pointe de la détection des agents pathogènes. **Plus de 70 agents ont été formés en biosécurité, des techniciens spécialisés dans la maintenance des équipements critiques ont été formés, et un plan stratégique national de biosécurité a été élaboré,** tandis que des procédures spécifiques garantissent le transport sécurisé des échantillons dans des zones difficiles d’accès.



## 2.2. Réponse rapide aux urgences sanitaires aiguës



### Plus de 879 000 personnes

ciblées par des campagnes de vaccination réactive dans les zones à risque pour maîtriser les épidémies



### 58 tonnes de médicaments

et d'équipements médicaux acheminés vers les zones difficiles d'accès pour assurer la continuité des soins

Au Burkina Faso, la réponse rapide de l'OMS aux urgences sanitaires a permis d'obtenir des résultats majeurs en matière de détection précoce et de riposte aux épidémies, notamment lors des flambées de la fièvre jaune. **Plus de 879 000 personnes ont été ciblées par des campagnes de vaccination réactive dans les zones à risque**, contribuant ainsi à maîtriser la propagation de l'épidémie et à renforcer l'immunité collective. L'OMS a assuré la continuité et la qualité des soins dans les zones difficiles d'accès grâce à **la mise en place d'une vingtaine de postes de santé avancés, au déploiement de plus de 110 agents qualifiés et à l'acheminement de 58 tonnes de médicaments et d'équipements médicaux**. Le soutien logistique, **l'organisation de 82 rotations sécurisées du personnel** et la réserve sanitaire ont permis de stabiliser les équipes et d'assurer la pérennité des services, même dans les contextes sécuritaires les plus contraignants. Par ailleurs, la transmission efficace des données et la réactivité lors des alertes, telles que celles liées à la rougeole et à la diphtérie, ont été renforcées, tout comme les capacités de confirmation rapide des cas par les laboratoires nationaux de référence et la mobilisation d'équipes d'intervention. Enfin, l'OMS a soutenu l'évaluation et le renforcement du rôle des accoucheuses villageoises et des agents de santé communautaires dans l'offre de soins essentiels en santé sexuelle et reproductive, contribuant à l'amélioration de la résilience du système de santé et à la continuité des services dans les zones à accès difficile.



1

2

3

4

5



# PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

Promotion  
de la santé et  
déterminants  
sociaux –  
améliorer  
la santé des  
populations

L'action de l'OMS dans la priorité stratégique 3 a consisté à mettre l'équité au cœur des politiques et des pratiques, en combinant le plaidoyer normatif (décret anti-tabac), la promotion de comportements favorables à la santé, et l'opérationnalisation de paquets intégrés MNT-santé mentale dans les soins primaires et les réponses mobiles, et l'alignement des priorités stratégiques et protocoles nationaux de soins nutritionnels et la sécurité sanitaire des aliments aux recommandations de l'OMS. En articulant les interventions communautaires, le renforcement des compétences, la régulation et l'amélioration de la qualité des soins. L'OMS a contribué à créer des environnements plus protecteurs et à améliorer la disponibilité de services préventifs et curatifs adaptés aux contextes de fragilité. Cette approche systémique, nourrie par l'évidence et l'intégration opérationnelle, a renforcé la résilience des communautés et la capacité des institutions à agir sur les déterminants sociaux, tout en réduisant les inégalités d'accès aux services essentiels.



### Stratégie Nationale

élaborée pour réduire la consommation excessive de sel, de sucre et de matières grasses à travers le pays



### Décret antitabac (avril 2025)

adoption d'une loi interdisant de fumer dans les lieux publics et les transports en commun suite au plaidoyer de l'OMS



### Plus de 250 établissements

et unités mobiles intégrant désormais des services de soutien psychosocial et des paquets d'autosoins



### 2 000 kits d'urgence déployés

pour la prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère, dont 500 cas avec complications



### Plus de 48 000 enfants identifiés

grâce à l'intégration du dépistage nutritionnel aux campagnes de santé publique et leur référencement vers des structures de soin



### Score RSI : Progression de 1 à 2

le mécanisme de collaboration multisectorielle pour la sécurité des aliments a doublé son score de performance entre 2017 et 2024



### Profil Nutritionnel 2025

élaboration d'un document de référence actualisé pour orienter les politiques nationales et renforcer la redevabilité du système



### Plan de Riposte Chaleur 2025

pour protéger la population contre les effets sanitaires des vagues de chaleur extrême via un bulletin santé-climat régulier



### Participation à la Conférence Mondiale

au Brésil pour renforcer la résilience climatique du système de santé burkinabè et partager les bonnes pratiques

### 3.1. Le pays est accompagné pour agir sur les déterminants sociaux de la santé



#### Stratégie Nationale

élaborée pour réduire la consommation excessive de sel, de sucre et de matières grasses à travers le pays

Durant la période de référence, l'OMS a joué un rôle déterminant dans l'intégration des déterminants sociaux de la santé au cœur des politiques publiques du Burkina Faso. Son soutien s'est traduit par l'animation de dialogues politiques, l'analyse rapide des inégalités d'accès aux services et la facilitation de collaborations opérationnelles avec les secteurs clés, aboutissant à l'inscription de la réduction des barrières financières et géographiques dans les plans provinciaux, avec une attention particulière portée aux personnes déplacées internes, aux femmes et aux adolescents. L'OMS a également favorisé le déploiement d'unités mobiles multidisciplinaires dans les zones difficiles d'accès, permettant de renforcer l'offre de soins essentiels, le counseling nutritionnel et la prévention, tout en améliorant la continuité et la référence grâce à l'intégration des mécanismes communautaires d'alerte aux réseaux locaux d'entraide. Enfin, l'accompagnement technique à l'élaboration d'une **stratégie nationale et d'un plan d'action visant à réduire la consommation excessive de sel, de sucre et de matières grasses** a permis d'orienter les interventions prioritaires en faveur de la santé nutritionnelle. En renforçant la coordination intersectorielle et l'intégration des priorités sociales dans les budgets locaux, l'OMS a ainsi consolidé un modèle de santé publique axé sur l'équité et la proximité opérationnelle.



1

2

3

4

5



### Décret antitabac (avril 2025)

adoption d'une loi interdisant de fumer dans les lieux publics et les transports en commun suite au plaidoyer de l'OMS

## 3.2. Le pays est accompagné pour renforcer l'accès équitable à la promotion de la santé et à des environnements favorables

L'OMS a obtenu des avancées majeures en matière de promotion de la santé au Burkina Faso, illustrées **par l'adoption, en avril 2025, d'un décret interdisant de fumer dans les lieux publics et les transports en commun**, fruit d'un plaidoyer technique soutenu et d'un accompagnement du processus réglementaire. Cette mesure s'est accompagnée de campagnes de communication de masse et de mobilisation communautaire, touchant plusieurs centaines de milliers de personnes et favorisant l'adoption de comportements sains. Par ailleurs, **la création du Comité national de lutte contre le tabac**, doté de missions et d'un fonctionnement clairement définis, a consolidé l'architecture nationale de lutte contre le tabagisme. L'OMS a également facilité l'intégration de la promotion de la santé dans les soins primaires, notamment par la diffusion d'outils pratiques axés sur la santé reproductive, la prévention des violences basées sur le genre, l'hygiène et la vaccination. Enfin, son soutien à l'élaboration de critères nationaux et d'outils opérationnels pour les environnements « Amis des Aînés » a permis de renforcer la résilience, la santé et le bien-être des personnes âgées, en adaptant les politiques locales à leurs besoins spécifiques.

#### BOX 3. Processus de législation portant lutte contre le tabac et les produits assimilés

Sous l'impulsion technique de l'OMS, le Burkina Faso a actualisé en profondeur sa législation antitabac pour y inclure les nouveaux produits du tabac, renforcer l'interdiction de toute forme de publicité, sans exception, et alourdir les sanctions applicables à ces produits émergents. Cette révision, motivée par la nécessité de répondre à l'essor de produits particulièrement attractifs pour les jeunes et à la lumière des recommandations de la CCLAT, a abouti à un projet de loi élaboré sur la base d'une analyse scientifique rigoureuse et d'une large concertation nationale. Le texte finalisé, validé par le Comité national de lutte contre le tabac, est actuellement en cours d'examen à l'Assemblée nationale en vue de son adoption.

## 3.3. Le pays est accompagné pour opérationnaliser des approches intégrées de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles (MNT) et des facteurs de risque



### Plus de 250 établissements

et unités mobiles intégrant désormais des services de soutien psychosocial et des paquets d'autosoins

Dans un contexte humanitaire complexe marqué par la progression des maladies non transmissibles (MNT), l'OMS a contribué à renforcer significativement la prévention et la prise en charge du diabète, de l'hypertension, ainsi que des troubles mentaux et psychotraumatiques au Burkina Faso. Grâce à **l'intégration de ces services dans les soins primaires et les dispositifs mobiles, des structures de santé ont été dotées d'intrants essentiels et de protocoles standardisés**, et le personnel a été formé à l'identification précoce, au traitement initial et au counseling afin d'améliorer l'adhésion thérapeutique. Les circuits de référence des cas compliqués ont été consolidés et la collecte d'indicateurs agrégés a permis d'alimenter les tableaux de bord régionaux. De plus, dans les zones à accès difficile, **la mise en place de paquets d'autosoins et l'intégration de services de soutien psychosocial dans plus de 250 établissements et unités mobiles** ont favorisé une meilleure prise en charge des personnes vulnérables, notamment des survivantes de violences, des adolescents et des déplacés internes, contribuant ainsi à une réponse globale et coordonnée face aux MNT et aux enjeux de santé mentale.

### 3.4. Le pays est accompagné dans la mise en œuvre des orientations normatives de l’OMS pour les services de conseil en nutrition, en alimentation et en sécurité sanitaire des aliments, afin d’améliorer l’état nutritionnel et la santé générale des populations

1

2



3

4

5

Au cours du biennium 2024–2025, le Burkina Faso a franchi des étapes majeures pour renforcer ses systèmes de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments.

#### 3.4.1. Sur le plan de la nutrition



#### 2 000 kits d’urgence déployés

pour la prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère, dont 500 cas avec complications



#### Plus de 48 000 enfants identifiés

grâce à l’intégration du dépistage nutritionnel aux campagnes de santé publique et leur référencement vers des structures de soin

Le Burkina Faso a franchi des étapes majeures en matière de lutte contre la malnutrition aiguë, avec **la révision et la validation du protocole national**, désormais aligné sur les Lignes directrices 2023 de l’OMS, ainsi que la mise en place de modules de formation en vue d’une mise en œuvre nationale. Cette dynamique s’est traduite par **l’évaluation des capacités de neuf grands hôpitaux, le déploiement de kits d’urgence pour 2 000 cas de malnutrition aiguë sévère** (dont 500 compliqués) et **l’intégration du dépistage nutritionnel aux campagnes de santé publique, permettant d’identifier et de référer plus de 48 000 enfants malnutris**. Parallèlement, la relance de l’initiative Hôpitaux amis des bébés (FOSAB) et la formation à l’outil NetCode ont renforcé la promotion de l’allaitement, tandis que **l’élaboration du Plan multisectoriel de nutrition 2025–2029** et la mobilisation de financements témoignent d’un engagement durable. Les indicateurs révèlent des avancées notables, avec une baisse de la malnutrition chronique (de 24,9 % en 2020 à 19 % en 2024) et de l’insuffisance pondérale (de 17,6 % à 13,2 %), mais la malnutrition aiguë globale reste élevée (9,9 % en 2024), notamment dans la région du Sahel, et la mortalité hospitalière des MAS demeure préoccupante (7,6 %). En revanche, les pratiques d’alimentation du nourrisson se sont détériorées, et les déterminants sensibles, tels que la sécurité alimentaire, l’accès à l’assainissement et le score de consommation alimentaire des ménages, restent fragiles.





### Score RSI : Progression de 1 à 2

le mécanisme de collaboration multisectorielle pour la sécurité des aliments a doublé son score de performance entre 2017 et 2024



### Profil Nutritionnel 2025

élaboration d'un document de référence actualisé pour orienter les politiques nationales et renforcer la redevabilité du système



### 3.4.2. En matière de sécurité sanitaire des aliments

Le Burkina Faso a enregistré des avancées notables en matière de sécurité sanitaire des aliments, notamment avec **la validation du Guide national de gestion des alertes alimentaires**, le renforcement de la gouvernance du Codex à travers **la formation des membres du Comité national du Codex Alimentarius**, ainsi que la consolidation de son intégration au réseau international INFOSAN, ce qui a permis une amélioration significative de la capacité de détection et de communication des risques alimentaires à l'échelle internationale. Par ailleurs, **le score RSI relatif au mécanisme de collaboration multisectorielle pour la sécurité des aliments est passé de 1 en 2017 à 2 en 2024**, ce qui reflète une progression encourageante. Cependant, la surveillance des toxi-infections alimentaires communes et la capacité des laboratoires à suivre les germes responsables des maladies d'origine alimentaire demeurent limitées, tout comme l'application complète des normes Codex.

### 3.4.3. Système d'informations nutritionnelles

Le renforcement du système d'information nutritionnelle a permis d'optimiser la qualité et la traçabilité des données, grâce à une analyse approfondie du paysage informationnel, à l'élaboration du profil nutritionnel national et à la révision des indicateurs de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments dans le DHIS2. Ces actions ont amélioré le suivi des interventions et renforcé la redevabilité. L'appui de l'OMS s'est concrétisé **par l'élaboration du profil nutritionnel 2025**, qui fournit des données actualisées pour orienter les politiques. Pour 2026–2027, les priorités portent sur l'amélioration de la prise en charge hospitalière de la malnutrition aiguë sévère chez l'enfant, la généralisation des bonnes pratiques d'ANJE, la pérennisation de l'intégration nutrition-santé publique, le renforcement de la fortification alimentaire, la mobilisation de financements novateurs et le déploiement d'un système intégré de surveillance des risques alimentaires, appuyé par des laboratoires équipés et des inspections ciblées.

## 3.5. Changement climatique et santé

Au cours du biennium 2024-2025, l'OMS a joué un rôle essentiel dans l'accompagnement du Burkina Faso pour concrétiser ses engagements relatifs au renforcement de la résilience du système de santé face au changement climatique, à la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure et au développement des capacités du Ministère de la Santé sur les changements climatiques. À cet égard, plusieurs interventions structurantes ont été réalisées :

#### – L'élaboration d'une note d'orientation politique sur les effets du changement climatique sur le système de santé, réalisée avec l'appui technique de l'OMS.

Cette analyse stratégique a mis en évidence l'exposition accrue du Burkina Faso aux événements météorologiques extrêmes et leurs conséquences sanitaires, notamment l'augmentation des maladies à transmission vectorielle, des infections respiratoires, des pathologies diarrhéiques et des affections cardiovasculaires. La mise en œuvre des recommandations formulées dans cette note constitue un levier essentiel pour atténuer les impacts du changement climatique sur le système de santé national.





1

2



3

4

5



### Plan de Riposte Chaleur 2025

pour protéger la population contre les effets sanitaires des vagues de chaleur extrême via un bulletin santé-climat régulier

– L'appui à la réduction des émissions et des rejets incontrôlés de mercure, par **l'élaboration d'un arrêté interministériel interdisant la fabrication, l'importation, la réexportation, la commercialisation, la distribution et l'utilisation des dispositifs médicaux contenant du mercure**, ainsi que la définition des modalités de leur gestion. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre effective de la Convention de Minamata, à travers le projet d'élimination progressive des dispositifs médicaux contenant du mercure dans les établissements de santé du Burkina Faso.

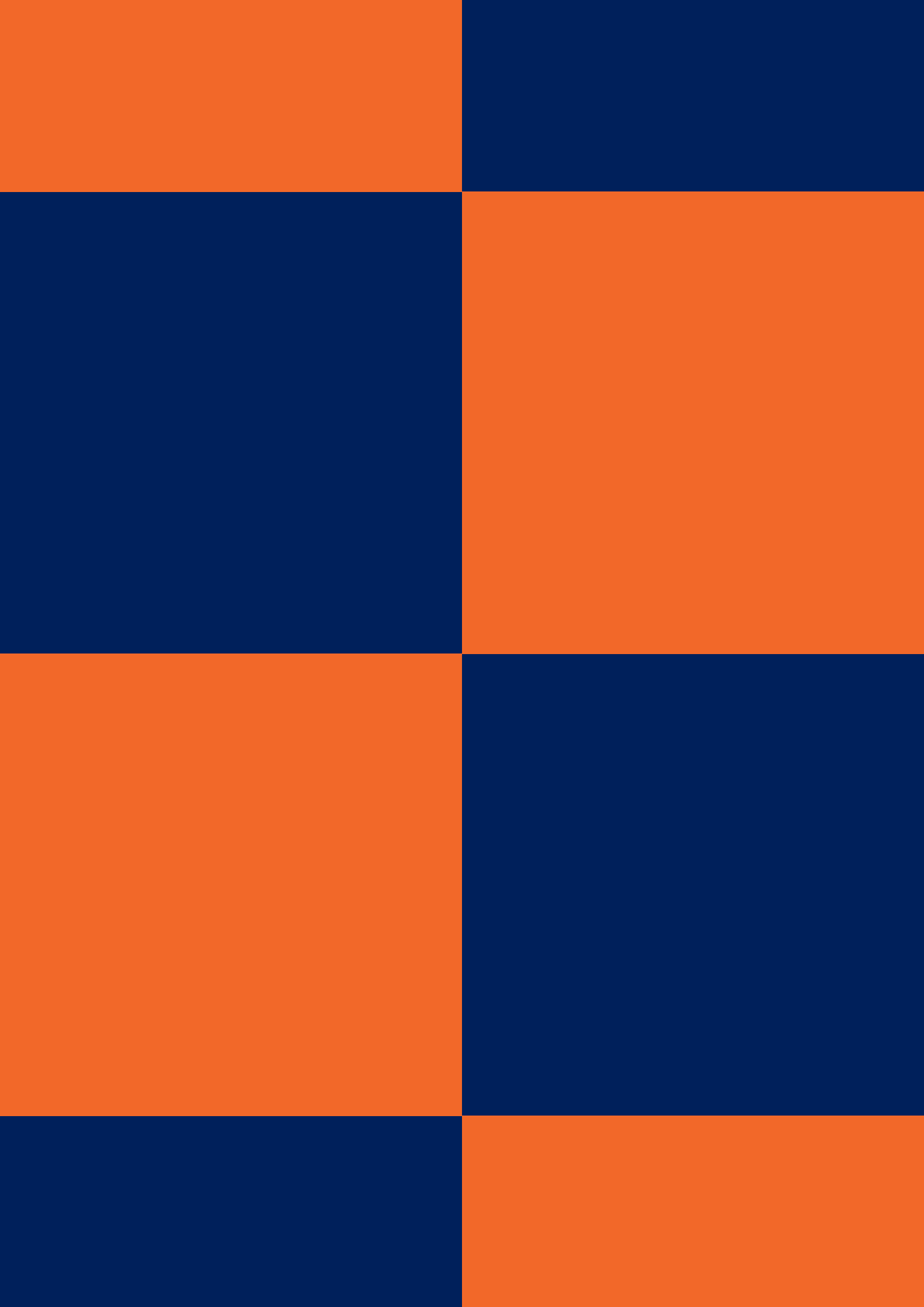


### Participation à la Conférence Mondiale

au Brésil pour renforcer la résilience climatique du système de santé burkinabè et partager les bonnes pratiques

– Le soutien à la mise en œuvre du **plan de riposte 2025 du Ministère de la Santé face aux effets des vagues de chaleur sur la santé**, en particulier pour le développement d'interventions adaptées aux impacts sanitaires liés aux épisodes extrêmes de chaleur. L'OMS a également appuyé l'élaboration du bulletin santé-climat diffusé durant les vagues de chaleur, contribuant ainsi à une meilleure anticipation des risques et à une communication efficace auprès des acteurs de santé.

– L'appui technique et financier à **la participation d'une délégation nationale du Ministère de la Santé à la cinquième Conférence mondiale sur le climat et la santé, tenue au Brésil**. Cette participation a permis de renforcer les capacités nationales, de partager les expériences du Burkina Faso et de s'inspirer des bonnes pratiques internationales en matière de résilience climatique des systèmes de santé.



# PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

Données,  
digitalisation,  
gouvernance

L'OMS a contribué à la mise en œuvre de la Classification internationale des maladies version 11 (CIM-11) avec un lancement dans quatre hôpitaux de référence de la certification médicale des causes de décès. Plus de 800 experts nationaux ont été formés à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données, renforçant la capacité du pays à prendre des décisions fondées sur l'évidence. Le suivi des impacts du GPW13 a été assuré grâce à la production régulière de rapports et à l'actualisation des rapports de 2023 et 2024 sur l'état de la santé, consolidant la culture du suivi-évaluation. L'OMS a aussi accompagné l'élaboration du plan stratégique de santé numérique et du plan stratégique SNIS offrant un cadre d'orientation claire et mise en œuvre des initiatives de digitalisation et de production des informations de qualité. En outre, la mise à jour des données HeRAMS, offrant une cartographie actualisée des ressources et services essentiels des établissements de santé pour orienter les appuis humanitaires.

Sur le plan de la gouvernance, le pays a bénéficié d'un appui pour la mobilisation de ressources, la mise à jour de la Stratégie de Coopération avec l'OMS, et le renforcement des mécanismes de transparence budgétaire. Enfin, l'OMS a contribué à sécuriser les plateformes numériques et à améliorer l'environnement de travail, garantissant la continuité opérationnelle dans un contexte marqué par l'insécurité et les besoins croissants.



### Plus de 1 900 consultations

de documents physiques et numériques enregistrées en 2025, confirmant le rôle central de l'unité en matière de recherche



### 55 % des usagers

du centre d'information sont des étudiants en médecine, représentant la majorité des 900 passages physiques



### Carte de score SRMNIA

mise en œuvre d'une plateforme d'analyse dédiée à la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent



### Financements sécurisés

pour les domaines prioritaires tels que la nutrition, les urgences sanitaires et la digitalisation de la santé



### Alignement Stratégique CCS 2024-2027

élaboration de la Stratégie de Coopération alignée sur les priorités nationales et les programmes mondiaux (GPW13/GPW14)



### Bulletin trimestriel régulier

publié pour informer les partenaires sur les activités réalisées et l'impact des interventions conjointes



### Photothèque et Success Stories

développement d'outils de capitalisation pour illustrer la dynamique positive des initiatives soutenues par l'OMS

### 4.1. Renforcement de la production de l'information et de la digitalisation pour l'action sanitaire



Compendium des bonnes pratiques au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo

Grâce à l'appui de l'OMS, le Burkina Faso a considérablement renforcé l'intégration et la digitalisation de ses systèmes de gestion des données sanitaires, afin d'assurer une prise de décision plus rapide et éclairée. **La mise en œuvre de la CIM-11 dans plusieurs hôpitaux de référence, accompagnée de la certification médicale des causes de décès**, a permis d'améliorer la qualité et la fiabilité des informations sur la mortalité. **Plus de 800 professionnels ont été formés à l'usage d'outils numériques avancés sur la CIM-11**, ce qui a favorisé une collecte et une analyse des données plus efficaces. **Le lancement de la plateforme de l'ONSP, axée sur des indicateurs clés de santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'introduction de tableaux de bord interactifs et de bulletins analytiques**, a facilité un accès en temps réel à l'information, renforçant ainsi la réactivité du système de santé face aux menaces et l'intégration de données probantes dans la gestion des programmes. Enfin, la création d'une plateforme numérique de formation continue a permis de réduire les coûts liés à la formation des acteurs sanitaires, tout en offrant un socle pour l'intégration des autres programmes de santé, contribuant ainsi à la modernisation globale du système d'information sanitaire. De même, le bureau-pays a **coordonné le développement d'un « Compendium de bonnes pratiques » en santé publique, en collaboration avec le Bénin, le Niger et le Togo**. Cet outil permet d'apprécier les interventions et innovations susceptibles d'être mises à l'échelle pour améliorer l'accès aux services de santé.



1

2

3

4

5



### Plus de 1 900 consultations

de documents physiques et numériques enregistrées en 2025, confirmant le rôle central de l'unité en matière de recherche

## 4.2. Le partage de l'information sanitaire

La bibliothèque de l'OMS est spécialisée en santé et couvre l'ensemble des domaines de la santé publique. La bibliothèque est hybride ; ses collections intègrent le support papier, le support électronique ainsi que des bases de données bibliographiques en santé. Elle utilise principalement les bases de données suivantes :

- Index Medicus Africain (<http://indexmedicus.afro.who.int>)
- AFROLIB (<http://afrolib.afro.who.int>)
- GIFT (<http://giftlogin.who.int>)
- Research4Life



### 55 % des usagers

du centre d'information sont des étudiants en médecine, représentant la majorité des 900 passages physiques

En 2025, l'unité de partage de l'information a confirmé son rôle central en matière de formation et de recherche, avec plus de 1 900 consultations de documents physiques et numériques. Les articles scientifiques ont été les ressources les plus sollicitées (plus de 1 650 consultations), suivis des livres (450) et des thèses et mémoires (320, en hausse). Plus de 550 demandes de recherche documentaire ont été traitées, principalement pour des étudiants en médecine, qui représentent 55 % des 900 passages au centre. L'année 2025 se distingue par une forte progression de la demande numérique, la diversification des usagers et un recours accru aux ressources spécialisées.

## 4.3. Suivi des impacts et des résultats du 13ème Programme général de travail de l'OMS (GPW13)

Le Burkina Faso, avec le soutien de l'OMS, a assuré la production régulière de rapports d'avancement consolidant les progrès en vue d'atteindre les cibles du GPW13. Les données issues des plateformes nationales, harmonisées avec les standards régionaux, ont alimenté les exercices de suivi et d'évaluation. L'OMS a contribué à l'analyse des tendances, notamment à travers l'actualisation des rapports 2022 et 2023 sur l'état de la santé, ainsi que du profil 2025 sur la nutrition, qui fournissent une lecture claire des avancées et des écarts persistants, aussi bien dans le domaine de la santé que dans celui des programmes spécifiques.



#### 4.4. Renforcement des bases factuelles, de la priorisation et du suivi



##### Carte de score SRMNIA

mise en œuvre d'une plateforme d'analyse dédiée à la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent

Dans ce domaine, l'OMS a soutenu la mise à jour des données du système HeRAMS (Health Resources Availability Monitoring System), fournissant une cartographie actualisée de la disponibilité des infrastructures, du personnel et des intrants, dans un contexte marqué par les déplacements de population en raison de l'insécurité dans certaines zones du pays. Cette base factuelle a permis de cibler les appuis humanitaires, de prioriser les interventions dans les zones les plus vulnérables et de coordonner l'action avec les partenaires. L'OMS a également appuyé la diffusion d'analyses synthétiques auprès des partenaires nationaux et internationaux, renforçant ainsi l'alignement des interventions sur les besoins réels et documentés. L'OMS accompagne le Ministère dans la disponibilisation des données sanitaires de qualité, complètes et à temps ; ainsi que dans la mise en œuvre des cadres et des plateformes d'analyse et d'utilisation des données, notamment la carte de score en santé reproductive, maternelle et infantile (SRMNIA).

#### 4.5. Partenariats et mobilisation des ressources



##### Financements sécurisés

pour les domaines prioritaires tels que la nutrition, les urgences sanitaires et la digitalisation de la santé

L'OMS a activement accompagné le gouvernement burkinabè dans la mobilisation de ressources domestiques et externes pour le secteur de la santé. Cet appui a consisté en la préparation de notes de plaidoyer et de présentations ciblées auprès des bailleurs de fonds, ce qui a abouti à la sécurisation de financements additionnels dans des domaines prioritaires tels que la nutrition, les urgences sanitaires et la digitalisation de la santé. Parallèlement, l'OMS a collaboré étroitement avec le ministère de la Santé pour renforcer la prévisibilité des financements. Cette collaboration a promu l'adoption de principes de programmation pluriannuelle et l'encouragement des contributions flexibles, afin de réduire la dépendance aux fonds d'urgence et de consolider la stabilité financière du système de santé national.

Les résultats obtenus au cours du biennium n'auraient pas été possibles sans le soutien déterminant des donateurs, dont l'engagement a permis de financer des interventions vitales et d'assurer la continuité des services essentiels. Le Bureau reconnaît pleinement cette contribution et l'impact direct des financements reçus sur l'amélioration de la santé des populations. Dans une perspective stratégique, le renforcement de la mobilisation de fonds plus flexibles et prévisibles demeure une priorité. De tels financements permettraient un meilleur alignement avec les priorités nationales, une optimisation de l'allocation des ressources en fonction des besoins réels et une accélération de l'atteinte des résultats, notamment dans les domaines de la couverture sanitaire universelle, de la sécurité sanitaire et de la promotion de la santé.

1

2

3

4

5

**BOX 4. Mise en œuvre de la CIM-11 au Burkina Faso**

Le Burkina Faso a réalisé un progrès significatif dans le renforcement de son système de santé grâce à la mise en place de la certification médicale des causes de décès. Cet outil est essentiel pour obtenir des données fiables sur la mortalité. Avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le pays dispose désormais d'un système informatisé qui collecte les données relatives aux causes de décès, s'appuyant sur la version 11 de la Classification internationale des maladies (CIM-11). Ce nouveau dispositif améliore la qualité des données en intégrant des normes internationales au sein du système d'information sanitaire, tout en contribuant à la modernisation du secteur grâce à une solution numérique structurante. Il favorise également une meilleure coordination multisectorielle, grâce à une collaboration entre les départements chargés de l'état civil, de l'administration et de la justice. Plusieurs activités majeures ont soutenu cette démarche : l'élaboration de formulaires et de guides, le paramétrage de la plateforme électronique, l'achat de matériel informatique, la formation des professionnels de santé à l'utilisation de ce nouvel outil, la promotion de la collaboration intersectorielle et le déploiement opérationnel sur le terrain. Le pays a besoin de ressources additionnelles pour étendre la CIM-11 à tous les hôpitaux de référence dans un premier temps

1

2

3

4

5

Les principaux donateurs soutenant les activités du Bureau-pays de l'OMS au Burkina Faso, triés par fréquence de mention, impact financier et données issues de rapports officiels récents, ont contribué via des financements flexibles, des subventions thématiques (VIH, tuberculose, paludisme, urgences humanitaires) et un appui technique aligné sur la Stratégie de Coopération OMS-Burkina Faso 2024–2027. Ces partenaires sont présentés dans le Tableau 1 de l'annexe, couvrant les besoins en ressources du Bureau-pays, avec un accent marqué sur les crises sécuritaires et sanitaires (paludisme, COVID-19, déplacés internes).

**4.6. Planification alignée aux priorités nationales****Alignement Stratégique CCS 2024–2027**

élaboration de la Stratégie de Coopération alignée sur les priorités nationales et les programmes mondiaux (GPW13/GPW14)

Le bureau-pays a développé **la Stratégie de Coopération avec l'OMS (CCS) 2024–2027**, désormais alignée sur les priorités nationales, le GPW13 et le GPW14. Cette démarche collaborative a favorisé une répartition plus efficace des ressources et une meilleure coordination entre les acteurs impliqués. L'OMS a également contribué à instaurer des mécanismes de suivi de l'exécution budgétaire au niveau des programmes, ce qui assure une transparence accrue et une adaptation rapide des financements aux besoins émergents.

Parallèlement, l'Organisation a modernisé ses outils de planification stratégique et opérationnelle à tous ses niveaux. C'est dans ce cadre que l'OMS au Burkina Faso a organisé une formation sur le Système de Gestion des Programmes (SPM), durant laquelle 43 membres du personnel, issus de différents services, ont renforcé leurs compétences pendant quatre jours. Ce programme visait à leur offrir une maîtrise complète des outils essentiels à la gestion de projet, afin d'améliorer le suivi technique et administratif sur le terrain. Le bureau-pays a également collaboré étroitement avec le gouvernement pour intégrer les priorités nationales dans le quatorzième programme général de travail (GPW14) de l'Organisation, le programme budgétaire 2026–27, en apportant des ajustements pragmatiques tenant compte du contexte financier mondial actuel, marqué par un recentrage des principaux bailleurs de fonds vers d'autres priorités.



### Bulletin trimestriel régulier

publié pour informer les partenaires sur les activités réalisées et l'impact des interventions conjointes



### Photothèque et Success Stories

développement d'outils de capitalisation pour illustrer la dynamique positive des initiatives soutenues par l'OMS

## 4.7. Communication

Au cours du biennium 2024–2025, l'OMS a significativement renforcé la communication du Ministère de la Santé, en élaborant plusieurs plans stratégiques ciblant des enjeux majeurs tels que les vagues de chaleur, le choléra, les maladies tropicales négligées et le changement climatique. Ces efforts se sont traduits par la création et la diffusion de supports variés pour sensibiliser les communautés, ainsi que par la production d'articles et de contenus audiovisuels, qui ont accru la visibilité des interventions sur les réseaux sociaux et sur le site institutionnel, et par la valorisation des bonnes pratiques et des leçons apprises issues des actions conjointes. Par ailleurs, la parution régulière d'un bulletin trimestriel a permis d'informer les partenaires sur les activités et leur impact, tandis que des sessions de renforcement des capacités ont été organisées au profit des acteurs clés. La production de « Success Stories » en partenariat avec le bureau régional, ainsi que la constitution d'une photothèque, a également contribué à la capitalisation des résultats, illustrant la dynamique positive et le rayonnement des initiatives soutenues. Enfin, l'équipe de communication a activement contribué à la stratégie de communication globale du SNU, consolidant ainsi l'alignement et la cohérence des messages diffusés.

1

2

3

4

5





# PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5

Gestion des  
ressources

L'OMS a renforcé la gestion des financements grâce à la supervision et aux contrôles des activités menées par les partenaires de mise en œuvre, ainsi qu'à l'utilisation de plateformes de paiement numériques. Elle a consolidé la confiance des donateurs en veillant à la soumission régulière des rapports. Par ailleurs, des actions majeures ont été menées pour améliorer le cadre de travail du bureau, notamment l'acquisition d'équipements et la rénovation des locaux. Enfin, l'OMS a développé les compétences de son personnel à travers des formations, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs globaux du bureau au cours du biennium 2024–25.



### **100 % des rapports donateurs finalisés**

et transmis dans les délais convenus afin de respecter les engagements liés aux accords de financement



### **Briefings de communication de crise**

organisés pour accroître l'efficacité de l'équipe et améliorer l'engagement communautaire sur le terrain



### **Amélioration de la connectivité**

via le déploiement d'une liaison secondaire en fibre optique et la modernisation des systèmes de vidéoconférence du bureau



### **Préparation maximale du personnel**

grâce à la complétion systématique des formations obligatoires BSAFE, SSAFE et de conduite défensive pour faire face aux risques



### **42,9 millions USD mobilisés**

pour soutenir substantiellement la mise en œuvre des priorités essentielles du pays malgré les écarts de financement globaux



### **95 % de taux d'utilisation des fonds disponibles**

traduisant une forte capacité d'absorption et une exécution rapide et rigoureuse des ressources mobilisées



### 100 % des rapports donateurs finalisés

et transmis dans les délais convenus afin de respecter les engagements liés aux accords de financement

## 5.1. Suivi et gestion des financements de la coopération

L'OMS a apporté son expertise en matière de gestion financière et de contrôle interne afin de renforcer la conformité aux normes internationales. La gestion des financements de la coopération a été consolidée par le bureau pays grâce au suivi régulier de la mise en œuvre des activités. Des missions de supervision financière ont été mises en place lors de l'exécution de certaines activités impliquant des montants importants. L'OMS a également renforcé et diversifié l'utilisation des plateformes de paiement mobile (mobile money), garantissant ainsi des paiements sécurisés aux bénéficiaires finaux. Des mécanismes de suivi régulier des dépenses financées par les partenaires ont été mis en place, permettant de réduire les écarts entre les prévisions et les réalisations. En collaboration avec le ministère de la Santé, le bureau a également mené des missions de vérification des pièces justificatives relatives aux activités déjà réalisées dans le cadre de la coopération. Tous les rapports destinés aux donateurs ont été finalisés et transmis dans les délais convenus par les accords de financement. Enfin, des séances de briefing ont été régulièrement organisées au profit des ONG bénéficiaires des subventions.



### Briefings de communication de crise

organisés pour accroître l'efficacité de l'équipe et améliorer l'engagement communautaire sur le terrain

## 5.2. Gestion et développement du personnel

En matière de gestion des ressources humaines internes, le bureau a accompagné le personnel dans le renforcement des mécanismes de gestion des talents (formations BMS/SPM/HCM et sécurité incendie). Le personnel a également bénéficié de briefings sur la communication interpersonnelle, l'utilisation des réseaux sociaux, la communication de crise et l'engagement communautaire. Un briefing spécifique a par ailleurs été organisé à l'attention des retraités concernant l'assurance maladie. Ces mesures ont contribué à accroître l'efficacité de l'équipe et à améliorer la performance du personnel. Le bureau a mené sa revue fonctionnelle dans les délais, ce qui a abouti à l'adoption d'un nouvel organigramme approuvé par le Directeur régional.



### Amélioration de la connectivité

via le déploiement d'une liaison secondaire en fibre optique et la modernisation des systèmes de vidéoconférence du bureau

## 5.3. Développement et sécurisation des plateformes numériques

L'OMS a soutenu la mise en œuvre des programmes de coopération par la digitalisation de plusieurs structures sanitaires et de centres de gestion des urgences du Burkina Faso, notamment la Direction Générale de la Protection Civile, le Centre des Opérations de Réponse aux Urgences Sanitaires et l'Hôpital Saint-Camille de Ouagadougou. Ces projets de digitalisation ont porté sur divers domaines, notamment le réseau, la sécurité, l'interconnexion des structures, ainsi que le déploiement de serveurs et de logiciels.

En ce qui concerne l'innovation, le bureau a entrepris la mise à niveau de ses outils numériques par l'extension du système de vidéosurveillance, la mise à niveau du pare-feu et l'interconnexion des guérites. Dans ce cadre, les salles de conférence ont été aménagées par l'installation de systèmes de vidéoconférence et de projection. On peut également noter l'amélioration de la connectivité Internet du bureau grâce au déploiement d'une liaison secondaire en fibre optique. En outre, le renforcement des capacités du personnel a été assuré par la formation des utilisateurs à différents modules du système de gestion des métiers, dénommé BMS (Business Management System).

## 5.4. Environnement de travail sûr et efficace

Des efforts ont été fournis pour améliorer significativement l'environnement de travail du bureau-pays et des équipes de terrain, avec des effets concrets sur la sécurité, la logistique et la continuité des opérations, notamment dans les zones à accès difficile. L'application rigoureuse des recommandations internationales (SRMM, RSM), la mise en œuvre de plans de sécurité, de procédures opérationnelles standardisées et d'évacuations ont permis de garantir la sécurité du personnel, de ses familles et des infrastructures. Parmi les avancées majeures, on note la formation spécialisée des points focaux de sécurité, la réévaluation du bureau avec un niveau de conformité de 98,44 %, l'acquisition d'équipements essentiels (scanner à bagages, véhicules blindés, gilets pare-balles, groupe électrogène, communication radio) et l'amélioration des infrastructures physiques (barrières, « safe room », éclairage externe). L'ensemble du personnel a systématiquement bénéficié de formations recommandées (BSAFE, SSAFE, WSAT, sécurité incendie, conduite défensive), assurant ainsi une préparation maximale face aux risques. Les procédures de gestion des incidents sont robustes, avec un signalement rapide et un accompagnement approprié, tandis que la communication interne et la sensibilisation aux protocoles de sécurité sont continues et inclusives. Enfin, la participation active du bureau à la coordination sécuritaire avec les instances nationales et onusiennes illustre l'engagement de l'OMS en faveur d'un environnement de travail sûr, résilient et conforme aux normes internationales les plus élevées, au bénéfice des interventions sanitaires menées au Burkina Faso.



### Préparation maximale du personnel

grâce à la complétion systématique des formations obligatoires BSAFE, SSAFE et de conduite défensive pour faire face aux risques

1

2

3

4

5

## 5.5. Ressources et financement

Au cours du biennium 2024–2025, la gestion des financements (résumée dans la figure 1 ci-dessous) a permis d'obtenir des résultats globalement solides, témoignant de la capacité du Bureau à planifier, mobiliser et exécuter efficacement les ressources dans un contexte marqué par des besoins sanitaires croissants et des contraintes financières persistantes.



### 42,9 millions USD mobilisés

pour soutenir substantiellement la mise en œuvre des priorités essentielles du pays malgré les écarts de financement globaux



### 95 % de taux d'utilisation des fonds disponibles

traduisant une forte capacité d'absorption et une exécution rapide et rigoureuse des ressources mobilisées

La performance en matière de planification budgétaire s'est révélée satisfaisante, avec **90 % du budget alloué effectivement planifié**, ce qui témoigne d'un bon alignement entre les priorités programmatiques et les capacités opérationnelles. Cette performance reflète la qualité du processus de planification conjointe et la maturité des mécanismes internes de suivi des résultats et de suivi budgétaire. En termes de mobilisation des ressources, **71 % des fonds requis ont été effectivement disponibles** sur le budget alloué, soit environ **42,9 millions USD** mobilisés sur un budget total de **60,3 millions USD**. Bien que ce niveau de financement reste en deçà des besoins globaux, il a permis de soutenir substantiellement la mise en œuvre des priorités essentielles du pays.

L'exécution financière constitue un point fort du biennium. Le **taux d'utilisation des fonds disponibles a atteint 95 %**, ce qui traduit une forte capacité d'absorption et une exécution rapide et rigoureuse des ressources mobilisées. Les dépenses cumulées se sont élevées à près de **41 millions USD**, avec un encours (encumbrance) limité, ce qui témoigne d'une gestion prudente des engagements financiers.

Malgré ces avancées, des gaps de financement persistent et limitent encore le plein potentiel des résultats. **Près de 29 % du budget alloué n'a pas été couvert par les fonds disponibles**, ce qui restreint la mise à l'échelle de certaines interventions prioritaires, notamment dans les domaines transversaux. Par ailleurs, une part importante des financements mobilisés reste fortement fléchée (earmarked), ce qui réduit la flexibilité opérationnelle et la capacité d'ajustement rapide face à l'évolution des priorités nationales, aux urgences sanitaires et aux besoins imprévus. Cette situation affecte particulièrement les fonctions transversales essentielles telles que la gouvernance, les données et la coordination multisectorielle, pourtant déterminantes pour des résultats durables.

En conclusion, le biennium 2024–2025 a démontré une gestion financière robuste, orientée vers les résultats, avec une forte capacité d'exécution et une utilisation optimale des ressources disponibles. Toutefois, la réduction des gaps de financement et l'augmentation des ressources flexibles constituent des leviers essentiels pour amplifier l'impact, renforcer la résilience du système de santé et accompagner durablement le pays dans la réalisation de ses priorités sanitaires.

1

2

3

4

5

Figure 1. Résumé du niveau de ressources du bureau pays du Burkina Faso (au 27 janvier 2026) du biennium 2024–25

Planification vs Budget

**90%**

Coûts planifiés vs Budget alloué

Financement

**71%**

Ressources mobilisées vs Budget alloué

Taux d'utilisation des ressources

**95%**

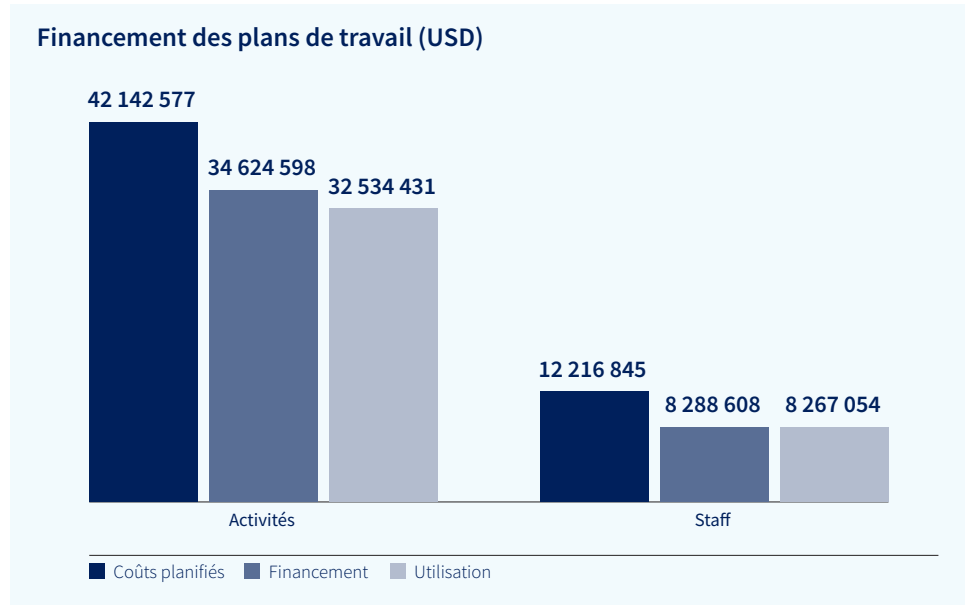
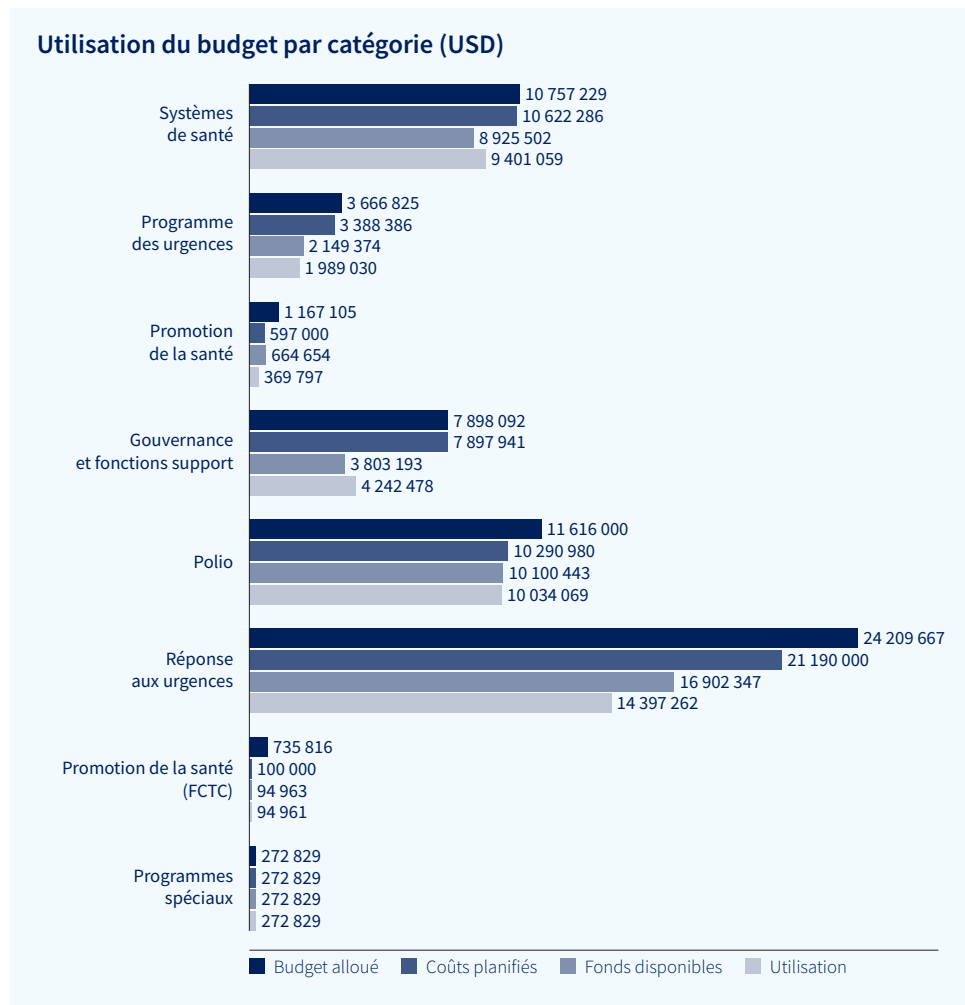
Utilisation vs Ressources disponibles

Budget alloué

**60 323 563 USD**

Fonds mobilisés

**42 914 366 USD**



1

2

3

4



5

# Conclusion



« Ces progrès traduisent une appropriation croissante des réformes par les autorités nationales et une résilience du système de santé face aux multiples crises. »

Le Burkina Faso a enregistré des progrès substantiels dans la mise en œuvre du GPW13 au cours de la période 2024–2025, grâce à un partenariat stratégique fort avec l’OMS. Les résultats montrent des avancées notables dans la couverture sanitaire universelle, la préparation et la réponse aux urgences, la promotion de la santé et l’action sur les déterminants sociaux, ainsi que dans la digitalisation et la gouvernance du système de santé. Ces progrès traduisent une appropriation croissante des réformes par les autorités nationales et une résilience du système de santé face aux multiples crises. Toutefois, la persistance de défis structurels – notamment la dépendance financière, les inégalités géographiques, la fragmentation des données et le déficit en ressources humaines – appelle à un engagement renouvelé. L’OMS demeure un acteur catalyseur pour accompagner le Burkina Faso dans sa marche vers la couverture sanitaire universelle et le renforcement de sa résilience sanitaire, en mobilisant l’expertise normative, les partenariats techniques et les ressources nécessaires pour accélérer les progrès au bénéfice des populations.

# Annexe :

## les 20 principaux donateurs du Bureau pays de l'OMS au Burkina Faso

Les principaux donateurs soutenant les activités de l'OMS au Burkina Faso contribuent principalement par des financements flexibles, des subventions thématiques (VIH, tuberculose, paludisme, urgences humanitaires) et un appui technique aligné sur la Stratégie de Coopération OMS-Burkina Faso 2024–2027. Sur la base de données récentes issues de rapports officiels et de partenariats stratégiques, le tableau ci-dessous présente les informations sur les 20 principaux donateurs de l'OMS au Burkina Faso pour le biennium 2024–2025.

Tableau 1. Les 20 principaux donateurs du Bureau pays de l'OMS au Burkina Faso en 2024–25

Rang	Donateur / Partenaire	Domaines financés
1	Fonds Mondial (GFATM)	VIH, TB, paludisme ; subventions via PADS/CNLS
2	Banque Mondiale (IDA)	Renforcement systèmes de santé, COVID-19, lutte contre les pandémies
3	Alliance Gavi	Vaccination
4	Global Financing Facility (GFF)	CSU, RMNCAH
5	Gouvernement du Burkina Faso	Contribution nationale, co-financement
6	USA/USAID	Financement Global Fund, urgences
7	CERF/OCHA	Urgences humanitaires, clusters santé
8	France	Financement Global Fund, appui bilatéral SRH - GBV
9	Coopération italienne (AICS)	Soutien au système du Burkina Faso pour l'accès universelle à la santé
10	Allemagne/GIZ	Financement Global Fund, santé primaire
11	ECHO (UE)	Urgences humanitaires, clusters santé, préparation aux désastres
12	Ambassade Canada	Riposte COVID-19
13	CDC (USA)	Surveillance, épidémies, vaccination, humanitaire
14	Ambassade Danemark	WASH/PCI
15	The Bill & Melinda Gates Foundation	SSR, Recherche
16	Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)	Jeunes, santé mentale et égalité de genre
17	Novartis International AG	Paludisme
18	Takeda	Paludisme
19	Banque africaine de développement	Riposte COVID-19, lutte contre les cancers
20	CEDEAO/OOAS	Coordination régionale santé



**Organisation  
mondiale de la Santé**

---

Burkina Faso